
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 18 mars 2020

Point de situation sur le réseau des tpg

Suite à la fermeture partielle des douanes, les Transports publics genevois (tpg) sont dans l'obligation de supprimer ou de modifier certaines lignes transfrontalières dès à présent. Ils travaillent également à la mise en œuvre d'une offre réduite à partir du lundi 23 mars 2020. Par ailleurs, seule l'agence de Cornavin est maintenue ouverte.

Les Transports publics genevois (tpg) circulent actuellement sur la base d'un horaire normal, à l'exception des courses scolaires qui ont été supprimées. Ils rencontrent cependant de grandes difficultés sur les lignes transfrontalières depuis la fermeture partielle des douanes lundi soir.

En conséquence, les tpg ont décidé ce jour de l'interruption des lignes 63, 64, 66, M, N et T jusqu'à nouvel avis. Ces lignes seront rétablies dès que les conditions le permettront. Ils ont aussi entrepris la modification ou le raccourcissement des parcours des lignes G, K, 38, 52, 62, 66, 68 et 76. Par ailleurs, la ligne D fonctionne uniquement sur le territoire helvétique entre la commune de Perly-Certoux et l'arrêt Bel-Air. Et la ligne F est interrompue lors de certaines courses à l'arrêt Grand-Saconnex-Place en provenance de Gex, compte tenu du retard accumulé au passage de la frontière.

Consultation des horaires en ligne

Les tpg invitent instamment les voyageurs à consulter les horaires en ligne avant chaque déplacement. Ils rappellent également que les autorités fédérales ont émis un avis clair. Elles recommandent à la population en général d'éviter d'emprunter les transports publics, en particulier aux heures de pointe. Cette recommandation s'applique plus fortement pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes à risque. Les personnes présentant des symptômes tels que toux ou fièvre ne doivent en aucun cas emprunter les transports collectifs.

A propos des points de vente des tpg, les agences du Bachet-de-Pesay, de Rive et de Lancy-Pont-Rouge sont fermées depuis le mardi 17 mars au soir. Cette mesure est effective jusqu'à nouvel avis. Concernant l'agence de Cornavin, elle demeure ouverte de 9h00 à 18h00 du lundi au samedi. Des mesures ont été prises pour garantir la protection des collaborateurs et celle des clients, notamment en termes de respect des distances requises.

Enfin, les tpg sont en contact étroit avec les autres entreprises de transports publics suisses. Dans ce cadre, il a été décidé de réduire progressivement l'offre de transport. Les tpg travaillent actuellement à la mise en place d'une nouvelle offre à partir de lundi 23 mars 2020. Des informations seront communiquées ultérieurement à ce sujet.

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois (tpg) sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.